

## Synthèse de la concertation régionale Passeurs d'Images Grand Est

2 octobre 2020

La concertation régionale de l'éducation à l'image en Grand Est organisée par Passeurs d'Images a été, à bien des égards, passionnante. Au cours des cinq ateliers proposés, des problématiques très concrètes ont été évoquées, sans pour autant faire l'impasse sur des réflexions de fond plus globales nous invitant à questionner la nature et la fonction même de l'éducation aux images (EAI). Bien qu'il soit difficile de résumer en quelques mots le foisonnement intellectuel de ces rencontres, il apparaît toutefois qu'un certain nombre d'observations et de préoccupations convergeaient vers des axes de réflexions que cette synthèse se propose de retranscrire en espérant qu'elle sera fidèle aux différents points de vue exposés.

Dans un premier temps, il fut question de définir ou de redéfinir les objectifs de l'EAI aujourd'hui. Si la majorité des participants s'est rapidement accordée sur un éveil des consciences et sur le développement d'un esprit critique, certains ont choisi d'insister sur l'importance de la transmission d'une culture cinématographique aux plus jeunes générations. Pour répondre à ces ambitions, deux grandes familles structurent l'EAI : le « faire » et le « voir ». La première repose sur un apprentissage par l'exploration du processus de création cinématographique (réalisation de films, ateliers de montage, stop-motion, etc.). Outre les objectifs revendiqués précédemment, cette « école » du « faire » permettrait également de susciter des vocations en direction des métiers de la création audiovisuelle. La seconde approche s'appuie quant à elle sur une transmission par l'intermédiaire de projections de films, généralement accompagnées de différents types de médiations (présentation de l'œuvres, conférences, rencontres avec des professionnels, débats, etc.). Les partisans du « voir » souhaitent ainsi mettre l'accent sur l'acquisition de compétences d'analyse (filmique) qui pourront être ensuite remobilisées par les usagers afin de mieux appréhender leur propre consommation audiovisuelle tant dans l'espace public (salles de cinéma, festivals, etc.) que dans l'espace privé (télévision, plateformes de vidéo à la demande, site de partage de vidéo, etc.). D'une famille à l'autre, toutes et tous s'accordent sur la nécessité de revaloriser la formation des intermédiaires en repensant l'intégration des enseignants dans l'offre proposée et en reconnaissant les compétences des animateurs socio-culturels dans ce domaine spécifique. De l'avis de la majorité, la priorité reste cependant l'augmentation notable de la rémunération des formateurs, jugée trop peu attractive, voire de plus en plus décourageante pour de nombreux intervenants. En outre, si le « faire » et le « voir » sont généralement perçus comme complémentaires, force est de constater qu'ils évoluent souvent dans des réseaux distincts en s'appuyant sur des partenaires qui leur sont spécifiques, y compris sur le plan financier. La nécessité d'un décloisonnement de ces deux approches à travers des dispositifs transversaux fut ainsi évoqué lors de ces rencontres, tout en rappelant que ce point de croisement restait à découvrir.

Une autre invitation au « décloisonnement » fut émise dans certains ateliers. Partant du constat que le maillage du territoire était particulièrement dense dans le Grand Est (grâce notamment au projet de cartographie initié par le PREAI Champagne-Ardenne), beaucoup de participants ont pourtant découvert une multitude d'acteurs voisins et de partenaires potentiels dont ils n'avaient pas connaissance. La richesse de ce réseau régional ne devrait donc pas faire oublier la nécessité de consolider les connexions préexistantes tout en poursuivant un travail d'identification des acteurs locaux. En somme, l'une des pistes à explorer pour résoudre un certain nombre de problématiques, notamment sur le plan qualitatif (mutualisation de l'offre de formation, mise en réseau des formateurs, etc.) et financier (partage des coûts de déplacements, prêt de matériel, etc.), reposerait sur une meilleure connaissance de l'offre et des acteurs déjà en place plutôt que sur la promotion de nouveaux projets « hors-sols » ne tenant pas compte des forces déjà en présence.

Au-delà de ces aspects pratico-techniques, les échanges ont également donné lieu à des réflexions sur les différentes postures pédagogiques à adopter dans le cadre de l'EAI, et notamment dans les dispositifs proposés aux jeunes publics dans le cadre scolaire. Particulièrement cités par les participants, ces derniers semblent cristalliser les principaux enjeux contemporains de l'EAI. Jugés dissuasifs par certains enseignants et médiateurs, le cadre et le temps scolaires constituent pourtant un espace-temps privilégié par les dispositifs d'EAI avec, en première ligne, *Ecoles, collèges et lycéens et apprentis au cinéma*. Or, si les 15-24 ans constituent la classe d'âge qui se rend le plus dans les salles de cinéma, ces derniers se retrouvent essentiellement dans des salles non classées Art et Essai et se concentrent sur une poignée de films porteurs dit « grand public ». Sans remettre en question la légitimité de ces choix, beaucoup de participants font ainsi le constat d'une rupture très nette entre la consommation effective des jeunes spectateurs et spectatrices en dehors de l'établissement, celles des enseignants, et les programmes proposés par les différentes listes nationales. Par conséquent, même lorsqu'une classe quitte l'espace physique de l'établissement pour se rendre dans une salle de cinéma, la projection reste profondément associée au cadre scolaire. Cette association constituerait ainsi un obstacle non négligeable pour atteindre l'un des objectifs majeurs de l'EAI : celui de remobiliser les compétences d'analyse acquises grâce à ces dispositifs dans le cadre d'une consommation personnelle, domestique et quotidienne. En somme, les élèves ne comprennent pas nécessairement qu'ils doivent ou peuvent s'autoriser à faire des liens avec leur propres références audiovisuelles ou, dans certains cas, ne prennent pas conscience qu'ils peuvent s'autoriser à prendre du plaisir en regardant ces films (un constat qui rejoint par ailleurs les travaux du sociologue Tomas Legon). Le poids symbolique du cadre scolaire et du dispositif, le statut des films proposés (des chef-d'œuvres qu'il *faut* aimer), et l'expérience ritualisée de la salle de cinéma semblent concourir à cet effet de dissuasion qui décourage, au-delà des usagers eux-mêmes, de nombreux médiateurs/enseignants qui ne se sentent pas toujours soutenus (ou légitimes) lorsqu'ils mobilisent leurs propres références cinématographiques ou s'appuient sur celles des élèves. Sur ce point précis, deux postures se dessinent. Si une grande majorité des enseignants et médiateurs présents se rejoignent sur la nécessité de créer et de valoriser des « passerelles » entre les références et les pratiques (cinéphiles) des usagers et celles des intermédiaires, d'autres enseignants, a priori moins nombreux ou moins audibles, rappellent au contraire

l'importance d'une « rupture » entre les références extra-scolaires et celles proposées à l'école afin de valoriser la rencontre avec une culture cinématographique qui ne pourrait être découverte autrement. Quoi qu'il en soit, tous et toutes s'accordent sur la nécessité de mieux connaître les usages et les pratiques effectives de ces nouveaux publics. Pour ce faire, un nouveau décloisonnement doit s'opérer avec le monde universitaire, dont les partenariats sont, selon certains participants, encore trop peu développés. De fait, il s'agirait autant de recenser et de promouvoir les travaux déjà existants que d'encourager de futures études, notamment pour donner directement la parole aux publics en s'appuyant par exemple sur la méthodologie sociologique (observation, entretiens, questionnaires). Enfin, il est rappelé que sur un plan strictement financier, le développement de partenariats avec les universités offre une perspective encourageante car peu coûteuse : ce type de projet faisant pleinement partie des missions statutaires des enseignants-chercheurs.

Partant des données préexistantes sur les pratiques contemporaines des publics, un constat fut le point de départ de nombreux débats au sein des ateliers : l'essor de la consommation domestique de contenus audiovisuels très variés (cinéma, séries, vidéos en lignes, etc.) depuis l'intensification de l'offre numérique à partir de la fin des années 2000. Si le développement de cette nouvelle offre ne semble altérer que partiellement la fréquentation des salles en hausse depuis plus de vingt ans (les études sur le sujet évoquent une certaine complémentarité plutôt qu'une réelle concurrence), une majorité de participants s'accorde à dire que la culture cinématographique se construit et se développe désormais au-delà des salles de cinéma. Par conséquent, beaucoup considèrent la nécessité d'élargir le champ de l'EAI afin d'y intégrer les nouveaux supports médiatiques et les contenus qui leur sont associés. Cette ouverture permettrait, selon plusieurs intervenants, de créer de nouvelles passerelles entre l'EAI et une consommation domestique plurielle désormais incontournable. Outre les nouvelles perspectives de financement qu'une telle rencontre pourrait générer, il s'agirait de penser les points de convergences entre les différents contenus audiovisuels et supports médiatiques tout en veillant à préserver la spécificité de l'œuvre d'art cinématographique ainsi que son principal lieu d'exposition : la salle de cinéma. En d'autres termes, la construction d'une EAI hybride (cinéma/médias/audiovisuel) devra impérativement s'appuyer sur le partenaire historique et central qu'est l'exploitant de salles.

D'autre part, ce constat du développement intensif de l'offre cinématographique et audiovisuelle domestique, notamment du fait du développement des plateformes de vidéo à la demande par abonnement (SVàD), offre de nouvelles perspectives en termes de formation. L'accessibilité inédite permise par la révolution numérique contraint désormais les spectateurs et les spectatrices à devenir, plus que jamais, de véritables programmeurs domestiques. Cette activité n'allant pas de soi, le public peut se sentir démuné face à une offre exponentielle dont la gestion quotidienne dans la sphère privée constitue désormais un enjeu majeur de notre rapport aux images. Par conséquent, certains participants s'interrogent sur la nécessité d'intégrer la programmation à l'offre de formation destinée aux formateurs et aux usagers. En somme, il s'agirait d'« Apprendre à programmer », tant au plus jeunes qu'aux adultes (un public par ailleurs peu abordé tout au long de la journée). Qu'il s'agisse de l'intégrer à des dispositifs préexistants ou de créer de nouveaux projets, cette nouvelle approche permettrait, au-delà de sa pertinence vis-à-vis de l'évolution des pratiques

culturelles, d'associer plus étroitement les exploitants de salles à ces formations. En d'autres termes, l'exploitant pourrait trouver pleinement sa place dans une EAI hybride (cinéma/médias/audiovisuels) en transmettant un savoir-faire (la programmation) dont l'utilité dépasse désormais le cadre strict de la salle.

Enfin, malgré les inquiétudes et les difficultés évoquées tout au long de la journée, ces rencontres régionales ont également révélé la force de l'engagement des acteurs présents sur ce terrain. D'autant que les effets de leur investissement semblent transparaître dans la récente étude intitulée *Cinquante ans de pratiques culturelles en France* dirigée par Philippe Lombardo et Loup Wolff pour le Ministère de la Culture. En effet, si les 15-24 ans continuent à fréquenter les salles plus que n'importe quelle autre classe d'âge tout en étant les plus grands consommateurs de contenus audiovisuels, une augmentation notable de la fréquentation des 25-59 ans s'est également opérée depuis 20 ans, soit la classe d'âge ayant bénéficié des dispositifs d'EAI mis en place depuis la fin des années 1980. Les raisons de cette progression sont nombreuses, diverses et complexes. Mais en attendant de les étudier plus en profondeur, nous pouvons émettre l'hypothèse que les personnes réunies ce 2 octobre 2020 à Nancy ne sont pas totalement étrangères à cette augmentation historique.

Léo Souillés-Debats